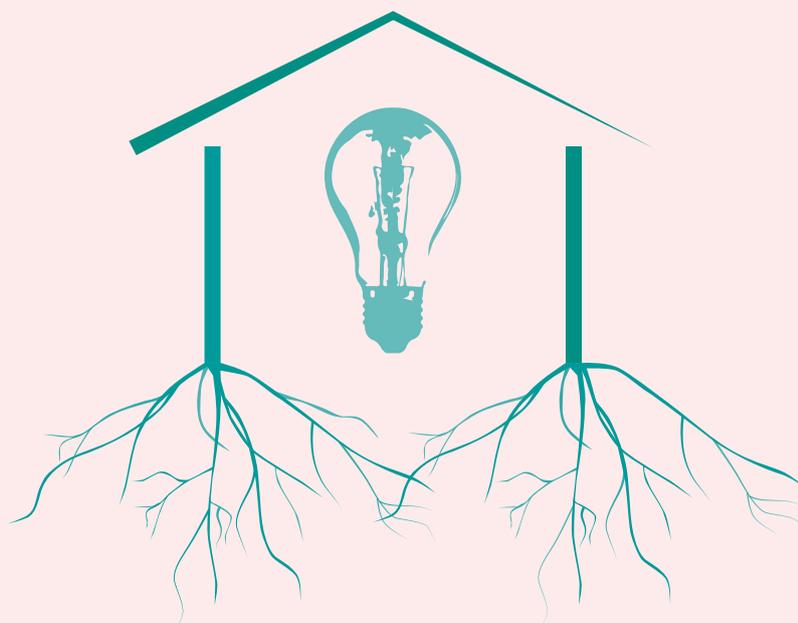




---

# IMPLANTATION ET ANCRAGE DE MON PROJET

---



# UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION

## UN OUTIL POUR ?

- Avoir une vision des contraintes et enjeux liés à l'implantation de son projet
- Bénéficier d'une liste des pistes de réflexion lors des visites de locaux et du choix du lieu afin de ne rien oublier

**L'objectif de ce carnet est de vous aider à créer un document synthétique comme ci-dessous. Pour ceci, laissez vous guider et répondez aux questions des pages suivantes.**

	DES ÉCHELLES DE RÉFLEXION		
	Le territoire	Le quartier	Le lieu
Accessibilité			
Visibilité			
Dynamique			
Impact social / environnemental			
Contraintes spatiales			

**DES THÉMATIQUES**

**TRANSCRIPTION URBAINE DES BESOINS ET ENJEUX :**

- du porteur de projet / des salariés
- de votre projet
- des clients et usagers

## → ET POUR ALLER PLUS LOIN

Etudier les projets politiques et de ville du territoire : filières économiques, politiques territoriales, PLU, projets urbains

Rencontrer les acteurs du territoire : élus, aménageurs, services techniques...

Aller sur les lieux qui semblent intéressants à des moments différents de la semaine et de la journée et observer

---

# DES PÉRIMÈTRES DE RÉFLEXION

**LE LIEU :** *Un bâtiment, des espaces extérieurs associés ? Une ou plusieurs implantations ? Quelles surfaces nécessaires ? Quels usages imaginez vous (un lieu de vie, d'échanges, des bureaux pour mon entreprise, un commerce, du stockage) ?*

**LE QUARTIER :** *Un secteur de relations d'usages et commerciales plus intenses Avec quels commerces, lieux de vie, équipements je peux trouver des mutualisations à proximité de mon lieu ? A quel arrêt de transport en commun ou route, mon projet est il lié ?*

**LE TERRITOIRE :** *Un secteur d'implantation plus large du projet - Quelle ma zone de chalandise ? Quelle est mon aire de rayonnement ? Où sont mes fournisseurs, mes partenaires ?*

# 01 | ACCESSIBILITÉ

**LE LIEU :** *Besoin d'accès du lieu ? Un ou plusieurs accès (un client, un autre livraison par exemple...) ? Accès facile depuis la rue, possibilité d'être dans une cour ? Avec quels modes de transports ? Besoin en stationnement sur site (véhicules particuliers, cycles, livraisons) ?*

**LE QUARTIER :** *Etre à proximité d'un axe routier, une station de tramway, une piste cyclable ? Etre sur un parcours quotidien, régulier de mon client, de mes partenaires ?*

## → ACCESSIBILITÉ

Quels modes de déplacement vont utiliser mes clients, mes fournisseurs, l'équipe, pour la logistique, les livraisons ?

A quelle fréquence mes clients ou fournisseurs devront se rendre à mon local ?

Quelle nécessité de facilité d'accès est nécessaire à mon projet ? (mon client va faire une course dans mon entreprise sur la route en rentrant de son travail par exemple...)

**LE TERRITOIRE :** *Besoin d'une proximité des grands axes de déplacements (ligne ferroviaire, transports en commun...) ?*

## 02 | VISIBILITÉ

**LE LIEU :** *Besoin d'une enseigne ? Une vitrine ? Un showroom, un atelier ? Des espaces de stockage à cacher ? Des espaces extérieurs à investir, une terrasse ?*

**LE QUARTIER :** *Dans quel type de quartier le projet doit être implanter en terme de visibilité ? Touristique, centre ville, lieu très fréquenté, quartier qui véhicule une image forte (écoquartier, lieu d'agriculture urbaine, quartier d'affaire ...) ?*

**LE TERRITOIRE :** *Implantation dans une métropole, en centre ville ? en milieu rural ? Bénéficier de l'image d'une collectivité ? besoin d'une visibilité depuis des grands axes de déplacement ?*

### → RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Les communes ou les communautés de commune peuvent instaurer un règlement local de publicité (RLP). Les publicités, enseignes, pré enseignes et parfois l'aspect extérieur d'un local sont alors soumises à une réglementation afin de protéger l'environnement et le cadre de vie.

Il est disponible en annexe du Plan local d'urbanisme (PLU).

## 03 | DYNAMIQUES

**LE LIEU :** *Accueil d'usages partagés ou mutualisés sur le lieu ? Un lieu d'échanges, d'informations ? Accueil d'événements ? Création d'un lieu de vie pour l'équipe, pour les habitants, pour des partenaires ?*

### → TIERS LIEUX

Les Tiers Lieux se multiplient. Un Tiers lieu est un espace physique, hybride qui permet à des individus de se rencontrer, se réunir et échanger. Ils ont vocation à développer pour les usagers un ancrage physique et un sentiment d'appartenance.

Ils sont très divers et peuvent comporter des espaces de travail, type coworking, des espaces culturels, des jardins ou potagers, des fablabs....

**LE QUARTIER :** *Avec quels équipements, commerces, lieux de vie, associations, entreprise, mon projet va t il interagir fortement ? Mon projet a t il besoin d'un quartier très animé, et de quel type d'animation (en soirée, en journée...) pour fonctionner au mieux ?*

**LE TERRITOIRE :** *Dans quelles grandes dynamiques urbaines et politiques mon projet peut il ou doit il s'insérer ou participer ? Dans un quartier en forte mutation, dans des filières économiques particulières (pôle de compétitivité...), une politique associée à un territoire (un projet alimentaire territorial par exemple) ?*

## 04 | IMPACT SOCIAL / ENVIRONNEMENTAL

**LE LIEU :** *Quelles valeurs de mon projet doivent s'exprimer dans l'aménagement du lieu ? A qui est il destiné, à quel types de populations ? Quels changements, nouvelles pratiques ce lieu va t il insuffler ? Quelle exigence au niveau environnemental l'aménagement doit il atteindre ?*

**LE QUARTIER :** *Où est situé mon projet dans le quartier ? Dans un quartier prioritaire, au coeur ou en frange de ce quartier ? Quelles populations vivent autour du lieu d'implantation de mon projet ? Quels sont les projets à caractère sociaux ou environnementaux ou présentant une richesse sur ces thèmes à proximité ? Quelles interactions sont envisagées ?*

**LE TERRITOIRE :** *Mon projet s'implante t il dans une politique urbaine particulière (quartiers prioritaires, rénovation du centre bourg...) ? Mon projet s'inscrit t il dans un écosystème (corridors écologiques, trame verte et bleue...) ?*

### → POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est une politique menée par l'Etat et les collectivités visant à améliorer les conditions de vie des populations de quartiers les plus défavorisés et à assurer une égalité et un développement équilibré des territoires.

Elle agit sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, dont les périmètres ont été fixés.

## 05 | QUELQUES QUESTIONS A SE POSER

**EVOLUTION** : *Est ce une implantation temporaire de mon projet ? Quelles sont les évolutions attendues de mon projet qui pourront avoir un impact sur l'aménagement ? Une extension est elle prévue à moyen ou long terme sur le site ?*

**QUESTIONS REGLEMENTAIRES** : *PLU - Mon projet accueille t il du public ? Si oui, dans quelles catégories d'Etablissement Recevant du Public (ERP) est t il situé ? Le lieu visité est il aux normes ? Nécessite t il des travaux spécifiques ?*

### → ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Les établissements recevant du public (ERP) sont des bâtiments qui accueillent des personnes extérieures, au-delà du personnel. Ils sont classés en catégories.

A ces dernières sont associées des réglementations spécifiques, sur les thématiques de la protection incendie, l'évacuation et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**LA GESTION DU LIEU** : *Qui gère le lieu ? Son entretien, son animation au quotidien ? Quelle est mon implication dans sa création, sa gestion, son aménagement, les travaux à faire ? Combien de temps nécessite la gestion et l'animation du lieu envisagé ? Quel temps ai je à y consacrer ?*

---

# LA 3E MAIN

## LA 3E MAIN - De l'acupuncture urbaine pour une fabrique collective de la ville

La 3e Main est une agence d'acupuncture urbaine. Architecte urbaniste, Claire Jacquinod, sa fondatrice accompagne collectivités, professionnels et porteurs de projet afin de favoriser l'émergence d'initiatives en cohérence avec les enjeux du territoire.

Elle propose :

- Une offre de sensibilisation et de formation,
- Un accompagnement des porteurs de projets pour l'inscription dans le temps et dans le territoire de leur projet
- Une stratégie d'actions pour revitaliser des secteurs en mutation

## → L'ACUPUNCTURE URBAINE ?

L'ACUPUNCTURE URBAINE PERMET D'INSUFFLER L'ECHELLE DE LA TEMPORALITE DU QUOTIDIEN DANS LA STRATEGIE URBAINE ET LE RENOUVELLEMENT DE LA VILLE.

Favoriser des interventions de petite taille, réalisées à court terme et demandant peu de moyens, tout en gardant en vue les enjeux à long terme, Redonner vie aux espaces publics, centre bourgs et quartiers, Favoriser des usages collectifs et un développement social pour conforter un développement économique et urbain, Révéler porteurs de projets, acteurs économiques, habitants, associations, usagers comme acteurs, créateurs et animateurs, de leur cadre de vie, sont les ambitions portées par cette pratique.

## CONTACTEZ NOUS

 [contact@la-3e-main.com](mailto:contact@la-3e-main.com)

 06 43 45 78 38

 3 MAIL PABLO PICASSO  
44000 NANTES

[www.la-3e-main.com](http://www.la-3e-main.com)

